

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2158

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

388 067 001 RCS Annecy.

COMP'AUT.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 22868.00 EUR.

Adresse : 25, Rue Véga, Parc Altaïs, 74650 Chavanod.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis de fusion par absorption de la Société Technique d'Electronique Digitale et Analogique et de Maintenance par la société COMP'AUT. Société absorbante : COMP'AUT, société par actions simplifiée au capital de 22.868 € dont le siège social est à CHAVANOD (74650), Parc Altaïs, 25 rue Véga, immatriculée au RCS d'ANNECY sous le numéro 388 067 001. Société absorbée : Société Technique d'Electronique Digitale et Analogique et de Maintenance, société par actions simplifiée au capital de 9.528,06 € dont le siège social est à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100), 128 bis boulevard de Créteil, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 338 873 193. Fusion par voie d'absorption de la Société Technique d'Electronique Digitale et Analogique et de Maintenance par la société COMP'AUT. L'évaluation de l'actif et du passif de la Société Technique d'Electronique Digitale et Analogique et de Maintenance qui doit être transmis à la société COMP'AUT est de : Montant de l'actif : 19.279 €. Montant du passif : 7.934 €. Montant de l'actif net apporté : 11.345 €. La société absorbante et la société absorbée étant des sociétés sœurs dont la totalité des actions est détenue par la même société mère, la société N2K, il ne sera pas effectué d'augmentation de capital ni établi de rapport d'échange, les biens transmis ne donnant pas lieu à rémunération par l'attribution d'actions. Les actifs apportés ayant été évalués à 19.279 € et le passif à 7.934 €, la contrepartie de ces apports sera enregistrée par la société absorbante en report à nouveau. Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1er janvier 2026 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante. La Société Technique d'Electronique Digitale et Analogique et de Maintenance sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le résultat de la fusion sera enregistré au niveau de la société mère. Le projet de traité de fusion simplifiée a été signé le 5 août 2026 et a été déposé le 6 août 2026 au nom de la Société Technique d'Electronique Digitale et Analogique et de Maintenance au greffe du tribunal de commerce de CRETEIL et le 7 août 2026 au nom de la société COMP'AUT au greffe du tribunal de commerce d'ANNECY. Pour avis..